



LA REDD+ -REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFETS DE SERRE- PILIER SECTORIEL AGRUCULTURE –CULTURES PERENNES



Par **Raphael Kasongo**
Expert en charge du suivi & évaluation

TFA 2020 KIN

PFBC, Kigali 21-26 novembre 2016

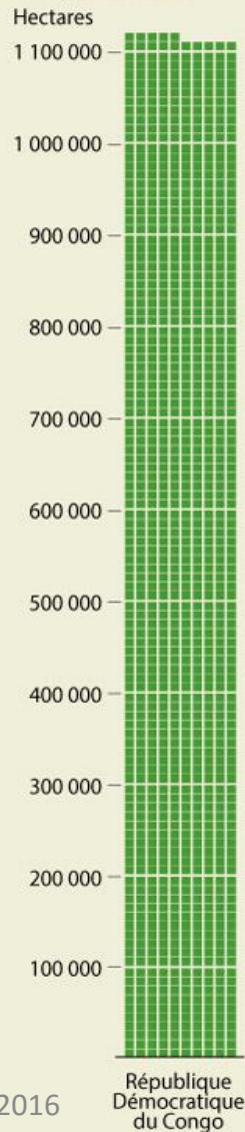


PROGRAMME
ONU-REDD



République Démocratique du Congo: un stock de carbone menacé

Forêts denses en Afrique Centrale



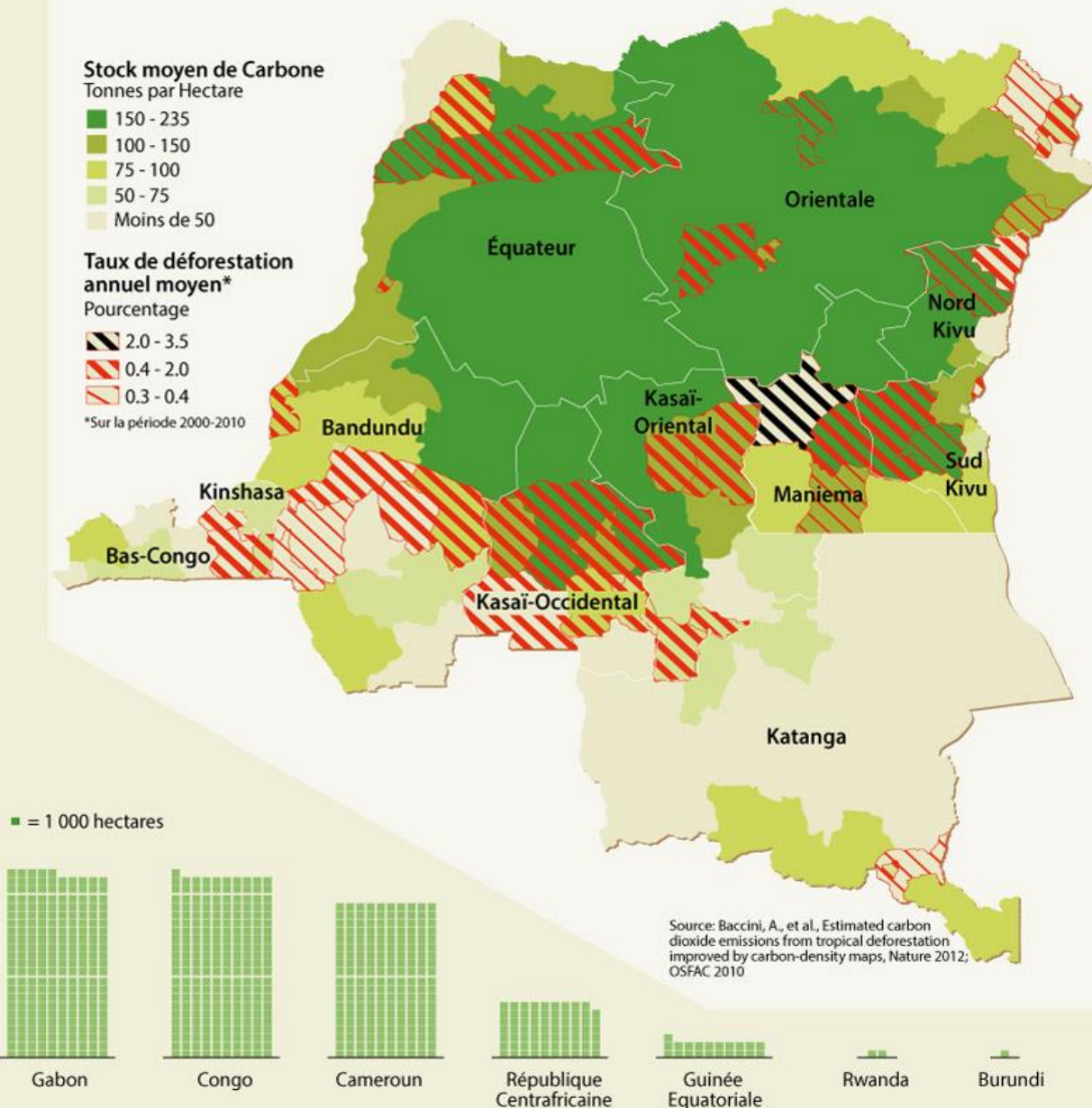
Stock moyen de Carbone



Taux de déforestation annuel moyen*



*Sur la période 2000-2010



Source: Baccini, A., et al., Estimated carbon dioxide emissions from tropical deforestation improved by carbon-density maps, Nature 2012; OSFAC 2010

- **COMMENT MOBILISER LES ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE DANS LES RÉPONSES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU NIVEAU RÉGIONALE, NATIONALE ET LOCALE EN AFRIQUE CENTRALE ?**
- **COMMENT ASSURER L'ÉQUILIBRE ENTRE LA PRÉSERVATION DES FORETS ET LE SOUCI DE PLUS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET D'INDUSTRIALISATION AGRO-ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE ?**
- **COMMENT GÉRER LES ENGAGEMENTS DE ZÉRO DÉFORESTATION QUE PRENNENT LES SECTEURS PRIVÉS EN AFRIQUE CENTRALE ?**

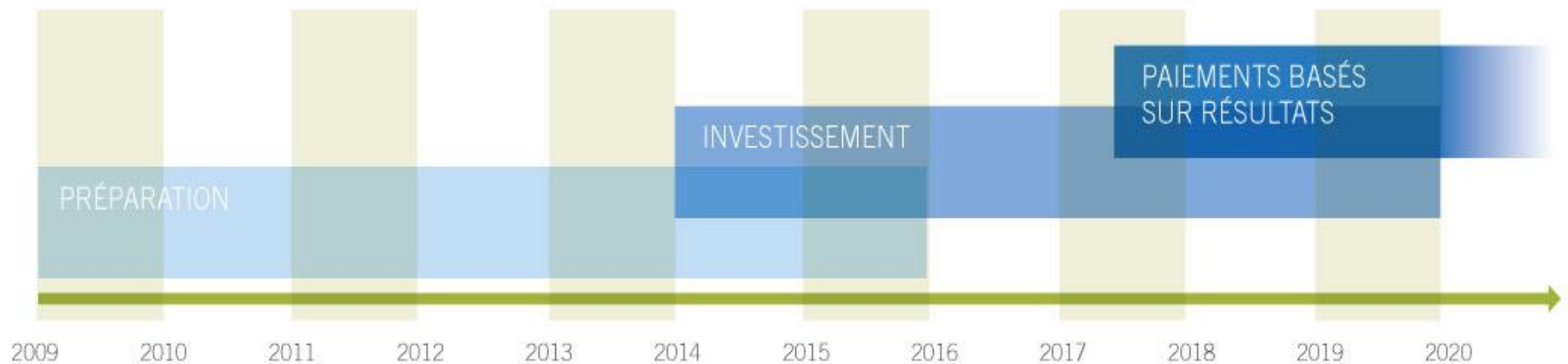
Sommaire

- 1. La RDC dans le processus REDD+ ,**
- 2. Quelques orientations sur les cultures pérennes tirées de la stratégie cadre-national REDD+ :**
- 3. L'agriculture dans le 1^{er} programme juridictionnel de réduction des émissions des gaz à effet de serre :**

Conclusion

1. La RDC dans le processus REDD+ :

Les trois phases de l'engagement de la RDC dans la REDD+



2009 : Mise en place des organes de coordination REDD+

2010 : Adoption du Plan de préparation (RPP)

2011 : Mise en place du Système National de Surveillance des Forêts

2011 : Validation par le FIP du Plan d'Investissement

2012 : Consensus national sur les moteurs de la déforestation

2012 : Adoption de la Stratégie-Cadre nationale

2012 : Etablissement du Fonds National REDD+

2013 : Intégration des mesures REDD+ dans la Matrice de Gouvernance Economique

2013 : Adoption du manuel d'opérations et du Plan d'Investissement du Fonds National

2014 : Validation de l'ER-PIN Maindombe par le fond carbone du FCPF

2015 : Etude préliminaire sur les niveaux de référence

2015 : Validation de l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS/SESA)

2015 : Adoption du Plan d'Investissement REDD+

2015 : Lancement de la réforme sur l'Aménagement du Territoire

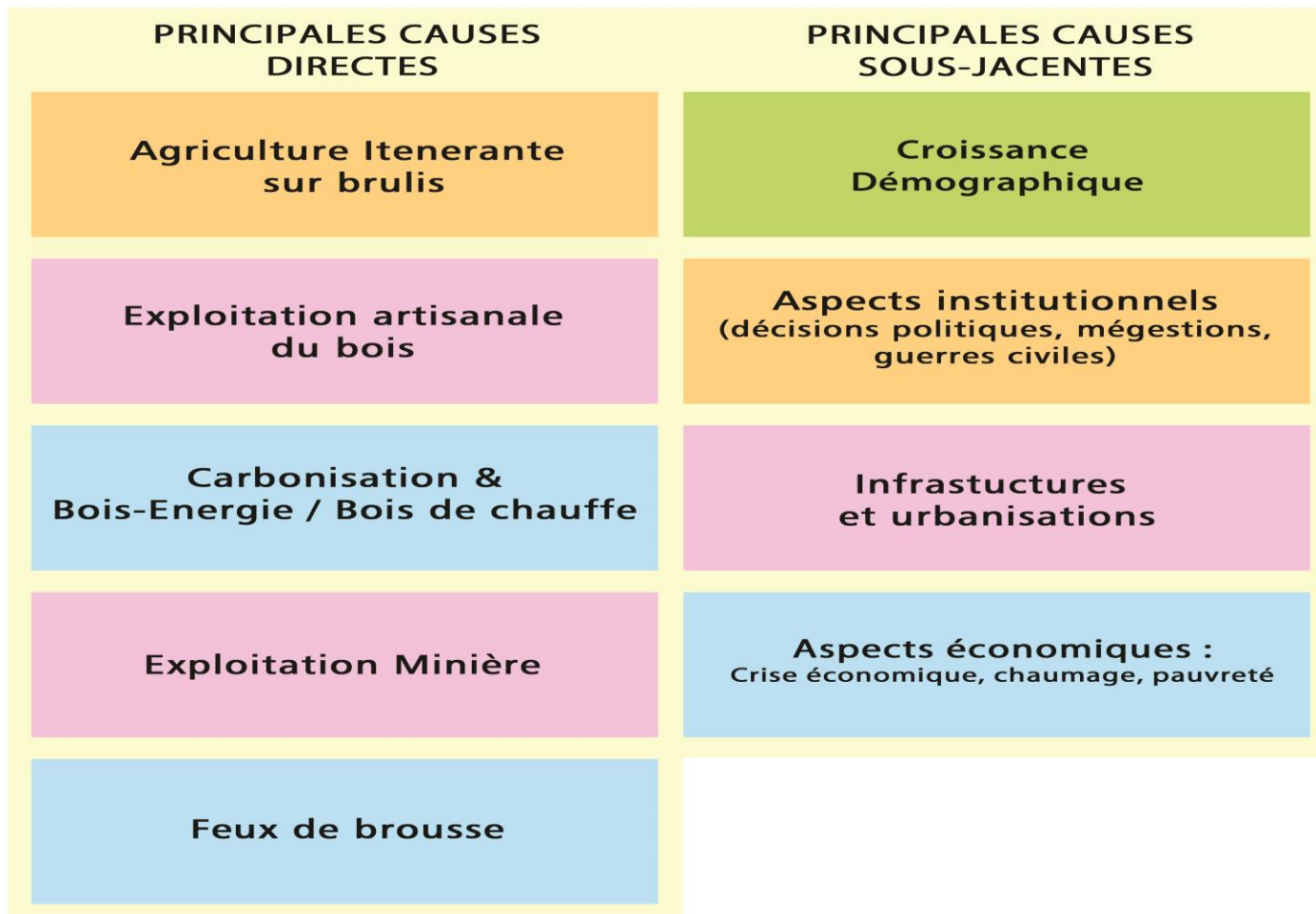
■ Consultations des parties prenantes

La RDC et la stratégie cadre- nationale REDD+ :

- Fondée sur le consensus national des moteurs de la déforestation, la stratégie nationale REDD est bâtie sur les différentes manières d'adresser les causes profondes de la déforestation et dégradation des forêts .
- Ainsi elle s'articule autour **des 7 piliers** à savoir dont 3 sectoriels touchant aux causes directs à savoir **agriculture, énergie et forêts** et 4 habilitantes touchant aux causes indirectes dont la **gouvernance, la démographie, l'aménagement du territoire, le foncier.**



LES MOTEURS ACTUELS DE LA DÉFORESTATION



Place de l'agriculture dans les causes de la déforestation

- **Partant du fait que l'Etat congolais** le gouvernement, développement du secteur agricole est un axe majeur de la lutte contre la pauvreté et l'un des piliers de la croissance et que la RDC dispose d'un potentiel lui permettant de devenir une grande puissance agricole, **mais secteur en déclin**, essentiel production provient de l'agriculture sur brûlis, principale cause de déforestation , **le pilier n° 1 dédié à l'Agriculture** vise dans la stratégie à réduire l'impact de l'agriculture sur la forêt tout en contribuant activement aux objectifs de sécurité alimentaire du pays et à la volonté de faire du secteur agricole un pilier de la croissance économique nationale .
- En termes de **résultats attendus** ,**le pilier veut arriver à la** formulation d'une politique de développement agricole durable, favorisant notamment l'orientation de l'agriculture et élevage intensifs et toute autre implantation nouvelle vers les écosystèmes dégradés et encadrement en forêt de l'agriculture sur brûlis.



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE



COORDINATION NATIONALE REDD CN-REDD

LES 7 PILIERS DE LA STRATEGIE-CADRE REDD+

Le processus national REDD+ s'appuie sur 7 piliers stratégiques REDD+ :

Pilier 1 : Agriculture

Réduire l'impact de l'agriculture sur la forêt en contribuant activement aux objectifs de sécurité alimentaire du pays et à la volonté de faire du secteur agricole un pilier de la croissance économique nationale.



Vision d'investissement REDD + en agriculture

- les investissements et politiques agricoles publics et privées sont plus respectueux de la forêt et améliorent les moyens d'existence des populations rurales, y compris des femmes, des hommes et des jeunes ainsi que des peuples autochtones.

2. Quelques orientations sur les cultures pérennes tirées de la stratégie cadre-national REDD+ :

Opportunités techniques pour l'évolution durable des pratiques agricoles :

La RDC soutient fermement qu'il est possible de réduire la destruction de la forêt en RDC du fait de l'agriculture sur brûlis grâce aux orientations suivantes :

- (1) Le développement des cultures pérennes paysannes en zone forestière représente une option importante à expérimenter, car ces cultures sédentarisent l'agriculture et rendent inutile la jachère, donc l'abatis-brûlis.
- (2) Les cultures pérennes paysannes peuvent ainsi offrir une opportunité de repenser les systèmes paysans, de les faire évoluer de la jachère brûlis vers des systèmes plus durables.

Ceci suppose des choix en matière d'affectation des terres et peut se traduire, dans un premier temps, par la perte de superficies forestières (dans un rapport de 1 à 30 voire davantage en comparaison avec les cultures à cycle court).

- (3) Mais le développement des cultures pérennes peut se faire également dans les savanes arbustives et les forêts dégradées, sans impact sur les forêts primaires et les vieilles forêts secondaires.

Les risques devront être clairement analysés avec des expérimentations à petite échelle dans un premier temps, avant d'augmenter progressivement d'échelle si les résultats sont positifs.

- Voir la Stratégie cadre –national REDD+, page 59

Opportunités techniques pour l'évolution durable des pratiques agricoles (suite)

- On peut, sur ces bases, concevoir un scénario général du développement agricole durable à long terme où :
- (i) l'agriculture paysanne évoluerait progressivement vers les cultures pérennes tout en conservant une base solide de production glucidique pour la sécurité alimentaire, et où
- (ii) une agriculture intermédiaire ou industrielle mécanisée de savane complète progressivement la sécurité alimentaire des villes.

Hypothèses de changement sur les cultures pérennes

- Ces évolutions supposent un **contexte d'encadrement qui leur soit favorable**, et une **discipline rigoureuse** de mise en œuvre des plans de développement locaux liés au **micro zonage**.
- Elles supposent également, et par-dessus tout, une **continuité des appuis sur la longue durée**, le court terme des projets de développement étant la cause principale de leurs échecs.

Nota Bene:

- ce n'est pas avec des essais de programme qui s'arrêtent au premier financement que l'on fait la promotion des cultures pérennes.
- Il faut soutenir le rythme pendant des décennies de suite

Activités stratégiques sur les culture pérennes

Les activités stratégiques suivantes pourront être envisagées :

- (1) **Contrôle et suivi** des agro-investissements à grande échelle (Ex PAI/BL) ;
- (2) **Débat national** sur l'agriculture et la forêt, l'agriculture à grande échelle et le rôle des cultures pérennes ;
- (3) **Identifier les zones prioritaires** pour le développement de l'agriculture à grande échelle et des cultures pérennes grâce à la modélisation de l'utilisation des terres ;
- (4) Promouvoir la **participation aux tables rondes** de production durable.
- (5) respecter les principes RDC et TFA sur huile de palme durable versus cultures pérennes. **Déclaration de Marrakech COP 22.**

3. L'agriculture dans le 1^{er} programme juridictionnel de réduction des émissions des gaz à effet de serre :

Localisation et couvert végétal

Programme Bio CF Maï-Ndombe
CARTE DE LA VEGETATION DE LA PROVINCE DU MAÏ-NDOMBE



TIMIDE ADHESION DES CONCESSIONNAIRES AGRICOLES

- Dans sa phase actuelle, le Programme n'a **pas encore entraîné une adhésion franche** des concessionnaires et industriels agricoles traditionnellement présents dans la province (Ex. SOGENAC).
- **RAISON** : au termes de discussions (concessionnaires et le Secrétariat: **pas facile pour les concessionnaires agricoles de se lancer dans une agriculture durable** qui elle suppose une **GESTION** et une **MAITRISE** des ESPACES.
- **RATRAPAGE POSSIBLE**: Il y a moyen d'entraîner l'adhésion des concessionnaires **en ouvrant des espaces de dialogue dans les prochaines étapes du Programme**. Le préalable dans les échanges serait: **définition d'un CADRE D'ENGAGEMENT**.
- **TFA 2020 en RDC s'offre comme opportunités pour y arriver.**

ENJEUX DE L'ADHESION, PROGRAMME AGRICOLE PROPOSE PAR L'ERPD

1. Adhésion des concessionnaires :

Quelle valeur ajoutée au programme :

1. Maîtrise des espaces, meilleure affectation de terres;
2. Création des conditions d'amélioration de relation entre les concessionnaires et COLO (petits agriculteurs)
3. Création d'emploi et réduction de la pauvreté

ENJEUX DE L'ADHESION, PROGRAMME AGRICOLE PROPOSE PAR L'ERPD

2. Ambition du programme prévoit :

RELANCE DES CULTURES PERENNES ;

Effets positifs attendus :

1. Réhabilitation des anciennes plantations + ouverture de nouvelles plantations selon les principes de durabilités (en forets secondaires, tertiaires ,en savanes d'abord et ensuite selon plan d'aménagement des paysages ciblés dans les forets primaires prévues à cet effet),
2. désenclavement des axes de production,
3. Structuration des Coopératives et Organisations Paysannes pour la promotion de l'accès aux crédits pour les petits agriculteurs...
4. Identification et développement des meilleurs itinéraires de commercialisation des produits (bonnes pistes d'évacuation),
5. Introduction des semences améliorées...

Les stratégies d'investissement de l'ERPD

- Les stratégies d'investissement de l'ERPD prévoient au pilier agriculture les activités clés suivantes :

Activités sectorielles :

- (1) Agroforesterie et amélioration des techniques culturales ;
- (2) Cultures pérennes dans le complexe agricole et les savanes (Café, Cacao, Palmiers à huile et Hévéa).

Activités habilitantes : Renforcement de l'aval des chaînes de valeurs des cultures pérennes

**Sauvons nos écosystèmes forestiers
avant qu'il ne soit tard :
les espaces forestiers très riches en biodiversité
s'éloignent de nos villages et sans espoir de retour !!**

*Seulement quand le dernier arbre sera coupé,
seulement quand la dernière rivière sera asséchée,
seulement quand le dernier poisson sera pêché,
alors réaliseront-ils que l'argent ne se mange pas.*

Proverbe de peuple autochtone indien du 18e siècle

Conclusions

- Ce qui a été dit sur l'une ou l'autre culture pérenne (huile de palme ,cacao,) reste valable en grande partie sur les autres cultures pérennes comme café ,hévéa,
- Il reste possible de promouvoir les cultures pérennes durables en RDC dans la **vision d'investissement de la REDD+**, avec comme impact final la réduction des émissions des GES et la lutte contre la pauvreté(emploi rural);
- Il est encore possible de **structurer les différentes filières des cultures pérennes durables dans la vision de promotion des chaînes de valeurs** à haute implication des communautés locales public-privé,
- Des **programmes comme ERPD/Mai Ndombe - PIF –PGAPF-PIREDD-MBKIS** sont déjà des pistes d'entrée dans leur volet d'agro- foresterie (adapté aux sols des différents milieux) ,
- Mais il faut une **affectation préalable de terre à la base-micro zonage** , un investissement durable qui tienne compte de l'Homme dans son environnement intégral, respect des principes nationaux d'agriculture durable .



MERCI

Raphael Kasongo Kabusa

Expert national

Suivi & évaluation

kasongokabusa@gmail.com

Tel+24399771455/+243813133942

